

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 174

20 janvier 2012

SOMMAIRE

Anfield1 S.á r.l	8313	Rotarex S.A	8340
Bois le Duc Ventures S.A	8309	Rotarex S.A	8315
Bonhom Luxembourg S.à r.l	8348	Rotarex Watertec S.A	8312
Caboto S.A	8319	Rude Mood	8340
Dasati	8306	Sabian Properties S.A	8347
DEBORAH, Société de Gestion de Patri-		Sant Topco Holdings II S.à r.l	8342
moine Familial, SPF	8316	Sant Topco Holdings II S.à r.l	8342
Delta International Investments S.A	8341	Sant Topco Holdings I S.à r.l	8341
ECEF-IHV SA	8351	Sant Topco Holdings I S.à r.l	8341
FLL S.A	8308	Sarigan S.A	8349
Gaston KRAUS et associés S.à r.l	8317	Single Holding	8348
LSREF2 Lux Investments II S.à r.l	8327	Société Immobilière du Breedewee S.A.	
Modacin Luxembourg	8352		8349
PHM Holdco 14 S.à r.l	8342	Solar Semiconductor Lux OpCo S.à r.l	8348
Print Service	8310	Soleo Investissements S.A	8348
Pro Fencing Holdings S.A	8310	Solero S.A	8349
Prolux Menuiserie S.A	8311	Solidus S.A	8333
Real Web S.A	8311	Sol & Style S.à.r.l	8349
Regina International S.à R.L	8316	Sonica Investments S.A	8349
Relight Entreprises S.A	8315	Stalpa S.à r.l	8350
RE Packaging S.à r.l	8315	S.Tile Investments S.A	8341
Rifin S.A	8311	Syracuse S.à r.l	8312
Riverside Europe Engineering Luxem-		Tecuman S.A	8350
bourg S.à r.l	8311	The Golden Group S.A	8350
Riverside Europe Loudspeakers Luxem-		Transfinancière Européenne S.A	8351
bourg S.à r.l	8312	Transglobal Properties Limited S.A	8351
Rochelux S.A., SPF	8326	Valfonds S.A	8351
Rolling Hills S.à r.l		VBNT S.A.	8352
Rollonberry Two Limited S.à r.l		VCP VII Luxco 6 S.à r.l	8333
Rollonberry Two Limited S.à r.l	8340	Victory Asset Management S.A	8352
Rollonberry Two Limited S.à r.l	8332	"Whitehill Capital"	8327
Rollonberry Two Limited S.à r.l		Worldtec S.A.	8352
Rose Corporation S.à r.l		YG S.à r.l	
ROTAREX Automotive S.A			
Rotarex Finance S.A	8327		



Dasati, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9573 Wiltz, 87, rue Michel Thiltges.

R.C.S. Luxembourg B 165.299.

STATUTS

L'an deux mil onze, le cinq décembre.

Par devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Filipe DIAS DE BRITO, né à Sao Joao de Areias (Portugal), le 28 octobre 1973, demeurant à L-9573 Wiltz, 85, rue Michel Thilges (matr: 1973 10 28 594);
- 2.- Madame Paula Cristina FERNANDES RODRIGUES, née à Terras de Bouro (Portugal), le 18 décembre 1975, demeurant à L-9573 Wiltz, 85, rue Michel Thilges (1975 12 18 047);

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

- **Art. 1** er . Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «DASATI».
 - Art. 2. Le siège social de la société est établi dans la commune de Wiltz.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

- Art. 3. La durée de la société est illimitée.
- **Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques, la petite restauration, l'hébergement ainsi que la livraison de boissons.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

- Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-€) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125.-EUR) chacune, réparties comme suit:
 - 1.- Monsieur Filipe DIAS DE BRITO, cinquante parts
 50

 2. Madame Paula Cristina FERNANDES RODRIGUES, cinquante parts
 50

 Total des parts: cent parts
 100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.-€) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présentes statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Les parts sociales sont insaisissables. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession. Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

En cas de transmission pour cause de mort à des non-associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

En cas de refus d'agrément il est procédé comme prévu à l'article 6.

Art. 8. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables ad nutum à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.



Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée.

Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

- **Art. 10.** Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
 - Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.
- **Art. 12.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Anné sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtes et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Art. 15. Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Les associés pourront décider, à la majorité fixée par les lois afférentes, que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire ou distribué aux associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives ou, à défaut, par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement, statuant sur requête de tout intéressé. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Disposition générale

Art. 17. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2012.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 800.-EUR

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1,- Le siège social de la société est établi à L-9573 Wiltz, 87, rue Michel Thilges
- 2.- Le nombre des gérants est fixé à deux.
- 3.- L'assemblée générale désigne pour une durée indéterminée:
- 1.- Monsieur Filipe DIAS DE BRITO, prénommé gérant technique et Madame Paula Cristina FERNANDES RODRI-GUES, prénommée, gérant administratif.

La société sera valablement engagée par la signature des deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Filipe DIAS DE BRITO, Paula Cristina FERNANDES RODRIGUES, Pierre PROBST.



Enregistré à Diekirch, Le 7 décembre 2011. Relation: DIE/2011/11748. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€

Le Receveur (signé): Ries.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 15 décembre 2011.

Référence de publication: 2011172382/108.

(110200181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

FLL S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-6755 Grevenmacher, 1A, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 130.681.

L'an deux mille onze, le six décembre.

Par-devant Nous Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FLL S.A., inscrite sous le numéro B 130.681 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER de résidence à Luxembourg du 10 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2050, du 21 septembre 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Pascal POLGE, gérant de société, demeurant à Grevenmacher.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Marcel DAPSENS, demeurant à Charleroi (B).

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marcel DAPSENS, prénommé.

Monsieur le Président expose ensuite:

- I. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1) Transfert du siège social de la société à L-6755 Grevenmacher, 1a, place du Marché, et modification afférente de l'article 2.1 des statuts.
 - 2) Modification de l'article 16 des statuts en ce qui concerne le lieu de l'assemblée générale annuelle des actionnaires.
- II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Il ressort de cette liste de présence que l'intégralité du capital social de la société est dûment représentée à l'assemblée.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le président et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix, et sans abstentions, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à L-6755 Grevenmacher, 1a, place du Marché et de modifier l'article 2.1 des statuts comme suit: «Le siège social de la Société est établi à Grevenmacher.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année en tout lieu indiqué dans les convocations et ceci le premier vendredi du mois de mai à 16.00 heures.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée a été close.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: P. POLGE, M. DAPSENS, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 9 décembre 2011. Relation: REM/2011/1648. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

P. SERRES.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011171639/45.

Remich, le 14 décembre 2011.

(110199520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2011.



Bois le Duc Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon. R.C.S. Luxembourg B 140.572.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eleven, on the seventh December.

Before us Maître Camille MINES, notary residing in Capellen.

There appeared:

VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) SA, with registered office in L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, registered in the Luxembourg Register of Commerce under the section B and the number 35270, represented by two managers:

Mrs Johanna Christina Maria NIJSEN, professionally residing in L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, and

M. Patrick Jozef Henricus HERMSE, professionally residing in L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon,

hereafter named «the sole shareholder»

Which appearing person, has requested the notary to state as follows:

- That the société anonyme Bois le Duc Ventures S.A. registered in the Luxembourg Register of Commerce under the section B and the number 140572 established with registered office at 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, hereafter named the Company, has been constituted on July, 4 th 2008 according to a notarial deed duly published in Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations.
 - That the share capital of the Company is established at € 31.000.
 - That the sole shareholder has successively acquired the totality of shares of the Company;
- That the Company's activities have ceased; that the sole shareholder decides in general meeting to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company;
- That the here represented sole shareholder appoints himself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to authentify his declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore declares the liquidator that with respect to eventual liabilities of the Company presently unknown that remain unpaid, he irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities; that as a consequence of the above all the liabilities of the company are paid;
 - That the remaining net assets have been paid to the sole shareholder;
 - That the liquidation of the Company is done and finalised;
 - That full discharge is granted to the Company's Directors and Commissaire for their respective duties;
- That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company's former registered office;

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Mamer on the date named at the beginning of the presents.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the translation in French: /Suit la traduction française:

L'an deux mil onze, le sept décembre.

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

La société anonyme VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (Luxembourg) SA avec siège à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, inscrite au RCSL sous le numéro B 35.270,

Représentée par deux administrateurs:

Madame Johanna Christina Maria NIJSEN, demeurant professionnellement à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, et Monsieur Patrick Jozef Henricus HERMSE, demeurant professionnellement à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, ci-après nommée «l'actionnaire unique»,

Lequel comparant a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:



- Que la Société dénommée Bois le Duc Ventures S.A. société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 140572, établie et ayant son siège social au 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer, ci-après nommée la "Société", a été constituée le 4 juillet 2008 aux termes d'un acte notarié dûment publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C
 - Que le capital social de la Société est fixé à € 31.000.
 - Que l'actionnaire unique s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société;
- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- Que l'actionnaire unique se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé;
 - Que l'actif restant est réparti à l'actionnaire unique;
 - Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
 - Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la Société;
 - Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société;

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

DONT ACTE, fait et passé à Mamer, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences avec la version française, le texte anglais fera foi.

Lecture faite aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.C.M. NIJSEN, P.J.H. HERMSE, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 8 décembre 2011. Relation CAP/2011/4730. Reçu: soixante-quinze Euros (€ 75,).

Le Receveur (signé): I. NEU.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 15 décembre 2011.

Référence de publication: 2011171412/86.

(110199519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Print Service, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 64, rue Baudouin.

R.C.S. Luxembourg B 10.194.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PRINT-SERVICE Société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE DES PME SA Signatures

Référence de publication: 2011172614/13.

(110201114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Pro Fencing Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 108.702.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 23 novembre 2011, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, avec siège social au 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg pour une période venant a échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011172615/13.

(110201071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Prolux Menuiserie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 54.170.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 15 décembre 2011.

Pour PROLUX MENUISERIE S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Référence de publication: 2011172616/12.

(110200763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Rifin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 104.870.

RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif 2010 (rectificatif du dépôt du bilan 2010 déposé le 30.11.2011 no L110190108) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011172639/12.

(110201053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Real Web S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 136.028.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Référence de publication: 2011172619/10.

(110200742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Riverside Europe Engineering Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 118.750,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.772.

Extrait des décisions de l'associé unique de la Société adoptées le 7 décembre 2011

L'associé unique de la Société a décidé de révoquer Monsieur Kai Koppen de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 novembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Riverside Europe Engineering Luxembourg S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011172621/14.

(110200990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.



Riverside Europe Loudspeakers Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 128.150,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 119.960.

Extrait des décisions de l'associé unique de la Société adoptées le 7 décembre 2011

L'associé unique de la Société a décidé de révoquer Monsieur Volker Schmidt de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 novembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Riverside Europe Loudspeakers Luxembourg S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011172622/14.

(110200987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Syracuse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 118.424.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 17 novembre 2011, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actifs les opérations de liquidation des sociétés suivantes:

- la société à responsabilité limitée SYRACUSE SARL (RCS B118424), dont le siège social à L-2449 Luxembourg, 15, Boulevard Royal, a été dénoncé en date du 31 janvier 2008.

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Me Stéphanie STAROWICZ»

Le liquidateur

Référence de publication: 2011172913/16.

(110201318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Rolling Hills S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 149.256.

Le bilan de la société au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Rolling Hills S.à r.l.

Référence de publication: 2011172624/11.

(110200583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Rotarex Watertec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 48.458.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011172626/10.

(110200909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.



Anfield1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 106.327.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth of November

Before Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, the undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole partner (the "Meeting") of "Anfield1 S.à r.l." (the "Company"), a Société à responsabilité limitée, established at 43, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 106.327, incorporated by deed of Maitre Henri HELLINCKX, notary, on February 24, 2005, published in the Luxembourg Memorial C number 624 on June 28, 2005.

The Meeting is presided by Mrs Sara Lecomte, private employee, professionally residing at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the Meeting elected as scrutineer Mrs Flora Gibert, private employee, professionally residing at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

- I.- That the sole partner present or represented and the number of its shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be registered with these minutes.
- II.- As appears from the attendance list, 125 shares out of the 125 shares, representing 100% of the capital of the company (with an amount of EUR 12,500.-) are present or duly represented so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda.
 - III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda

- 1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation);
- 2. Appointment of Liam Finance S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company with registered office at 43, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Registry_Luxembourg under number B 124814 as liquidator (the "Liquidator");
 - 3. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company;
 - 4. Discharge of the managers of the Company for the accomplishment of their respective mandates; and
 - 5. Miscellaneous.
 - IV. After deliberation, the Meeting passed, by a unanimous vote, the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation).

Second resolution

The Meeting resolves to appoint Liam Finance S.à r.l., prenamed, as liquidator (The "Liquidator").

Third resolution

The Meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 and seq. of the amended Luxembourg law on Commercial Companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The Meeting further resolves that the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorization of the general meeting of the sole partner. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Meeting further resolves to empower and authorize the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The Meeting further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds to the sole partner of the Company, in accordance with article 148 of the Law.



Fourth resolution

The Meeting decides to grant full and total discharge to the board of managers for the accomplishment of their respective mandates until today.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mil onze, le vingt-neuf novembre

Pardevant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique (l' "Assemblée") de la société à responsabilité limitée "Anfield1 S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 43, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le N° 106.327, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 février 2005, publié au Mémorial C N° 624 du 28 juin 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Flora Gibert, employee privée, demeurant professionnellement 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

- I.- Que l'actionnaire unique est présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que 125 actions des 125 actions de la société, représentant 100 % du capital social (d'un montant de EUR 12.500,-), sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Dissolution de la Société et décision de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire);
- 2. Nomination de Liam Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 43, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés_Luxembourg sous le numéro B 124814, en tant que liquidateur (le "Liquidateur");
 - 3. Determination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société;
 - 4. Décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs; et
 - 5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer Liam Finance S.à r.l., précitée, en tant que liquidateur (le "Liquidateur").

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

L'Assemblée décide en outre que le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et à exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi, sans autorisation préalable d'une assemblée générale de l'actionnaire unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.



L'Assemblée décide en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

L'Assemblée décide également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion, à verser des avances sur le solde de liquidation l'actionnaire unique de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accorder pleine et entière décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat respectif jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi. Signé: S. LECOMTE, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 1 er décembre 2011. Relation: LAC/2011/53254. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 07 décembre 2011.

Référence de publication: 2011172263/124.

(110200182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Rotarex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, rue de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 30.984.

Les comptes annuels consolidés au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011172649/11.

(110200942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

RE Packaging S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 162.033.

Extrait des décisions de l'associé unique de la Société adoptées le 7 décembre 2011

L'associé unique de la Société a décidé de révoquer Monsieur Kai Koppen de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 novembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RE Packaging S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011172635/14.

(110200986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Relight Entreprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 147.053.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Clemency, le 1 ^{er} décembre 2011. SV SERVICES S.à r.l. 9, rue basse

L-4963 CLEMENCY Signature

Référence de publication: 2011172638/14.

(110200686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Regina International S.à R.L., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 118.563.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011172637/9.

(110201029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Rose Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 153.001.

Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 09 Novembre 2011

En vertu de l'acte de transfert de parts daté du 09 Novembre 2011, lan Malcom Livingstone a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 1,000 parts sociales d'une valeur de 12.50 Euros chacune, à la société Tempelhof Holding B.V., Arlandaweg 12, 1043 EW, Amsterdam, The Netherlands.

Luxembourg, le 13 décembre 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Jan Willem Overheul / Jorrit Crompvoets

Attorney in Fact A / Attorney in Fact B

Référence de publication: 2011172905/17.

(110201538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

DEBORAH, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 47.748.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2011 a reconduit le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano DAL ZOTTO, Guy SCHOSSELER et Nico BECKER, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2012.

L'Assemblée a également reconduit le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie THUNUS, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2012.

Pour extrait conforme

DEBORAH

Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2011174711/19.

(110203617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.



ROTAREX Automotive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 51.808.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011172646/10.

(110200906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Gaston KRAUS et associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 71B, rue de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 165.298.

STATUTS

L'an deux mille onze, le sept décembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu

- 1) Monsieur Gaston KRAUS, conseiller fiscal et comptable, demeurant à L-6758 Grevenmacher, 4, rue Victor Prost, né à Luxembourg, le 8 mai 1960.
- 2) Madame Liane FELTEN, employée de l'Etat, demeurant à L-6758 Grevenmacher, 4, rue Victor Prost, née à Luxembourg, le 14 mars 1967.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes.

- **Art. 1** er . Il est formé par les présentes par les propriétaires des parts ci-après créées une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.
- Art. 2. La société a pour objet de réaliser pour le compte de tiers, l'organisation de services comptables et de conseil, ainsi que tous les services en matière de décomptes de salaires et de secrétariat social.

La société pourra acquérir, mettre en valeur et gérer tous immeubles pour compte propre ainsi que effectuer toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles et financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

- Art. 3. La société prend la dénomination de "Gaston KRAUS et associés S.à r.l.», société à responsabilité limitée.
- Art. 4. Le siège social est établi à Bridel.
- Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

- **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.500.-(douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125.(cent vingt-cinq euros) chacune.
- **Art. 7.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.
 - Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès d'un associé.
- **Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.
- Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.



Aussi longtemps que la société ne compte qu'un seul associé, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer.

Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

- **Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.
 - Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.
- **Art. 14.** Chaque année, le trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.
 - Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

- **Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.
- Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente-et-un décembre deux mille douze.

Souscription et Libération

Les 100 (cent) parts sociales sont souscrites par les associés comme suit:

1) Monsieur Gaston KRAUS, prénommé: Quatre-vingt-dix parts sociales	90
2) Madame Liane FELTEN, prénommée: Dix parts sociales	10
TOTAL: cent parts sociales	100

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Gaston KRAUS, prénommé.

Il engagera la Société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

2. Le siège social est fixé à L-8140 Bridel, 71b, rue de Luxembourg.

Evaluation des frais.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 1.200.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci on signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. KRAUS, L. FELTEN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 décembre 2011. Relation: LAC/2011/54965. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 décembre 2011.

Référence de publication: 2011172451/89.

(110200179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.



Caboto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités. R.C.S. Luxembourg B 165.271.

_

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the nineth of December. Before us, Aloyse Biel, notary public residing in Esch-Sur-Alzette

THERE APPEARED:

VASCO S.A, a Luxembourg corporation with registered office at L8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 74886,

here represented by its directors Mr David LUTTY, employee, with business address at L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen and Mr Marc DE RAEDT, director, with business address at L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités,

here represented by Mr Koenraad STANDAERT, employee, with business address at L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen ,

by virtue of a proxy given at Luxembourg under private seal on the 5 th december 2011,

said proxy initialed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Said appearing parties have established as follows the Articles of Incorporation of a company to be organized between themselves:

Title 1. Name, Registered office, Object, Duration, Corporate capital.

Art. 1. There is hereby organized a company in the form of a Limited Company, the name of which shall be CABOTO S.A.

Said company shall have its registered office in Capellen.

Without prejudice to the common rules concerning contractual cancellation in the case the registered address of the company is fixed by an agreement with a third party, the registered office of the company may be transferred at the sole decision of the board of directors or the sole director, to any place within the city limits of the original registered office.

The registered office may be transferred to any other city in the Grand Duchy of Luxembourg by the resolution of the sole shareholder or in case of several shareholders, by a resolution of the general meeting of the shareholders.

The board of directors or the sole director may establish offices, administrative centers, agencies and branches either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

In the event that the board or the sole director determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred. or are imminent, which might impair the normal activities of the registered office or easy communication between such office and foreign countries, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such temporary measures shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding such temporary transfer of the registered office, still remains of Luxembourg nationality. The decision concerning the temporary transfer of the registered office will be made known to third parties by the corporation's body which in the circumstances is best placed to take such measure.

The company shall have an unlimited duration.

Art. 2. The object of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies ore enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public.

It may engage in the financing, leasing or remarketing of any sea going vessels and to undertake any such other actions, matters or things as maybe necessary to achieve, or which are incidental or conductive to, any of the above purposes.

In order to accomplish its purpose, the company may acquire and sell any sea going vessels and finance such acquisition through loans or other financial arrangements, in whatever form, and to issue guarantees and grant any form of security interest over its assets, including mortgages and pledges, to secure its financing obligations.

The company may further issue guarantees, and grant any form of security interest over its assets, including mortgages and pledges, to secure the financing obligations of other companies which have a similar corporate purpose and which are held by the same shareholder(s) as the company.

The company may also purchase, sale, freight, charter and manage seagoing vessels.



Art. 3. The corporate capital is fixed at thirty one thousand Euros (31.000,EUR), represented by of one hundred (100) shares, of three hundred ten Euros (310,EUR) each.

All the shares should be registered shares, until the complete payment of the shares. After entire payment the shares may be in registered or bearer form, at the discretion of the shareholder.

The board of directors or the sole director is authorized to increase the corporate capital in order to raise it to ten millions Euros (10.000.000,EUR). The board of directors or the sole director is fully authorized and appointed to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions, as the case may be, to fix the place and the date of the issue or of the successive issues, to determine the terms and conditions of subscription and payment, to call if necessary on new shareholders, finally to fix all other terms and conditions which are necessary or useful even if they are not provided for in the present provision, to have documented in such form as required the subscription of the new shares, the payment and the effective increase of capital and finally to bring the articles of incorporation in accordance with the amendments deriving from the realized and duly documented increase of capital, all in accordance with the law of August 10 th, 1915 and especially under the condition that the authorization has to be renewed every five years. Moreover, the board of directors or the sole director is authorized to issue ordinary or convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any whatsoever currency. Provided always that any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorized capital.

The board of directors or the sole director shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue.

A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

With due respect to the conditions set forth hereinbefore and notwithstanding the stipulations of article 11 hereafter, the board of directors or the sole director is authorized to increase the corporate capital even by incorporation of free reserves.

The board of directors or the sole director is authorized to cancel or limit the preferential subscription right in case of an increase of capital within the limits of the authorized capital.

The authorized and subscribed capital may be increased or reduced by a decision of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the same manner as for the amendment of the Articles of Incorporation.

The company may redeem its shares within the limits fixed by law.

Title 2. Management and Supervision

Art. 4. In case of several shareholders, the company shall be managed by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders of the company.

If the company is incorporated by a sole shareholder or if during a general meeting of the shareholders, it is noticed that the company has only one shareholder left, the board of directors may be limited to one member until the next ordinary general meeting finding more than one shareholder.

The directors or the sole director shall be chosen by the general meeting of the shareholders for a term of office which shall be maximum 6 years and always be dismissible by the meeting.

The directors shall be reeligible.

The board of directors appoints a president among its members and may also appoint one or several vice-presidents of the board of directors. The first president shall be appointed by the general meeting. In the event the president is absent, the meeting of the board of directors shall be presided by a director present and appointed ad hoc.

Art. 5. The board of directors shall meet each time it is called for by the president of the board or two of its members.

The board shall validly meet despite no prior call having been made in case of all directors are present or duly represented.

The meetings of the board of directors are held at such time and place as indicated in the call notice.

The board of directors will only deliberate or act validly when a majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter or telefax. The members can also assist by phone or video conference.

Resolutions of the board of directors shall be adopted by majority vote. In case of tie of votes, the president shall have the casting vote.

In the same conditions, the board of directors may decide on resolutions through circular letters by casting their votes by one or more letters or by telefax or any other similar means of communication, to be confirmed in writing, all such documents jointly constituting the minutes evidencing the decision taken. Such resolutions in writing approved and signed by all directors shall be as valid and have the same effects as if they had been adopted at an actual directors' meeting.

Art. 6. With the exception of the acts reserved to the general meeting of shareholders by law or by the Articles of Incorporation, the board of directors or the sole director may perform all acts necessary or useful to the achievement of the purposes of the company.



Art. 7. The board of directors may delegate all or part of its power to one or several directors. The board of directors or the sole shareholder may issue powers of attorney for certain matters and may revoke same at any time. The board of directors may entrust the daily management of the corporation to one of its members who will be called managing director.

The corporation shall be bound, in case of sole director, by the signature of the sole director, in case of several directors by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director within the limit of his power, or by the sole signature or joint signature of one or several attorneys duly authorized by the board of directors.

- **Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the company by the board of directors represented by its chairman or its managing director or the sole director.
- **Art. 9.** The board of directors or the sole director may decide to pay interim dividends within the limits and conditions fixed by law.
- **Art. 10.** The audit of the corporation shall be entrusted to one or more auditors, who are appointed for a term not exceeding six years. They shall be reeligible.

Title 3. General meeting and Distribution of profits

Art. 11. In the case of a sole shareholder, this sole shareholder may exercise all the powers given to the meeting of the shareholders and decides in writing.

In case of several shareholders, the general meeting of the shareholders represents the entire body of the shareholders. It has the broadest powers to perform or ratify all acts which are of interest to the corporation.

Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented, the general meeting may take place without previous convening notices.

The general meeting shall determine the allocation or distribution of the net profits.

- **Art. 12.** The annual meeting of shareholders shall be held on the first Friday of June, each year at 11.00 o'clock am of each year at the registered office or at any other location designated in the convening notices. If said day is a public holiday, the meeting will be held the next following business day.
- **Art. 13.** By a decision of the extraordinary general meeting of the shareholders, all or part of the net profit and the distributable reserves may be assigned to redemption of the stock capital by way of reimbursement at par of all or part of the shares which have to be determined by lot, without reduction of the published capital. The reimbursed shares are cancelled and replaced by bonus shares which have the same rights as the cancelled shares, with the exception of the right of reimbursement of the subscribed assets and of the right to participate at the distribution of a first dividend allocated to non-redeemed shares.

Title 4. Accounting year, Dissolution

- Art. 14. The accounting year shall begin on first day of January and end on the thirty-first day of December of each year.
- **Art. 15.** The company may be dissolved by decision of the general meeting voting according to the same rules as apply for the amendment of the articles of incorporation.

Title 5. General provisions

Art. 16. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10 th , 1915 on commercial companies as amended from time to time.

Transitory provisions

- 1.- The first accounting year will start on the date of incorporation of the Company and will end on the thirty-first day of December two thousand and twelve.
 - 2.- The first annual general meeting will be held in two thousand and thirteen.

Subscription and Payement

The articles of association having been established, the aforesaid corporation present, i.e. VASCO S.A , declares to subscribe all 100 shares representing the whole subscribed capital.

The shares have all been paid up entirely in cash so that thirty one thousand Euros (31.000,EUR), are now available to the new corporation, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that he has investigated whether the conditions set forth in Article 26 of the Law of Trading Companies have been observed and expressly acknowledges these having been complied with.



Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of its incorporation amounts to approximately one thousand five hundred euros (1.500,EUR)

Extraordinary general meeting

Here and now, the abovenamed person, representing the entire subscribed capital and considering itself as duly convened, has decided to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, it have, by unanimous vote, passed the following resolutions:

First resolution

The registered office of the company is 34-36 Parc d'activités Capellen, L-8308 Capellen, Luxembourg

The general meeting authorizes the Board of Directors to fix at any time a new registered office within the same municipality.

Second resolution

The number of directors is fixed at three and that of the auditors at one.

Third resolution

Are appointed as directors:

- Mr Koenraad STANDAERT, employee, with business address at L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen;
- Mr David LUTTY, employee, with business address at L8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen;
- Mr Johan VAN BOXSTAEL, employee, with business address at L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen; Is appointed as President and as managing director:
- Mr Koenraad STANDAERT, afore said.

Fourth resolution

Is appointed as statutory auditor:

GRANT THORNTON LUXAUDIT S.A. with registered office at 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register number B 43298.

Fifth resolution

The mandates of the directors, president, managing director, and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2017.

Sixth resolution

Pursuant to article 60 of the law of 10 th August 1915 on commercial companies and pursuant to article 6 of the present articles of incorporation, the general assembly authorizes the board of directors to delegate part or all of its powers to one or more members of the board of directors.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby confirms that at request of the afore said person present, this deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same person present and in case of discrepancies between the English and the French text, the French text will be prevailing.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille onze, le neuf décembre.

Par devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

A comparu

VASCO S.A., une société de droit luxembourgeois avec siège social à L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen; inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous le numéro B.74.886,

Ici représentée par ses administrateurs Monsieur David LUTTY, administrateur, demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen et Monsieur Marc DE RAEDT, administrateur, demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen;



Ici représentée par Monsieur Koenraad STANDAERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivré à Luxembourg, le 5 décembre 2011.

Laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La société comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare vouloir constituer et dont elle a arrêté, les statuts comme suit:

Titre I er . Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social.

Art. 1 er. Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de CABOTO S.A.

Le siège social est établi à Capellen.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, à tout autre endroit.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société, qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres entreprises ou sociétés luxembourgeoise ou étrangères, le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation et de toute autre manière que ce soit, participer à la constitution, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise et leur prêter assistance.

La Société peut poursuivre n'importe quelle activité industrielle que ce soit et exploiter un établissement commercial ouvert au public.

L'objet de la Société est de s'engager dans le financement, le leasing et le «remarketing» de n'importe quel navire et d'entreprendre ou de faire entreprendre toutes les actions, matières ou autres qui peuvent être nécessaires pour atteindre les objectifs susmentionnés, ou qui sont accessoires ou favorables aux objectifs susmentionnés.

Afin de réalise son objet, la Société peut acquérir et vendre n'importe quel navire et financer une telle acquisition par des prêts ou autres arrangements financiers, sous quelque forme que ce soit, et consentir des garanties et toute autre forme de sûretés sur ces biens, y compris des hypothèques et mises en gage, afin de garantir ses obligations financières.

La Société peut en outre consentir des garanties et toute autre forme de sûreté sur ces biens, y compris des hypothèques et mises en gage, afin de garantir les obligations financières d'autres sociétés qui ont un objet similaire et qui sont tenues par les mêmes associés que la Société.

La société a également pour objet l'achat, la vente, le fret, l'affrètement et la gestion de navires de mer.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,EUR), représenté par cent (100) actions de trois cent dix Euros (310,EUR) chacune.

Toutes les actions sont nominatives jusqu'à libération intégrale du capital social. Après libération entière des actions, celles-ci peuvent être nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (31.000,EUR) à dix millions d'Euros (10.000.000,EUR). En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente disposition, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de



l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société. Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 11 ci-après, le conseil l'administration respectivement l'administrateur unique est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé. Le capital souscrit et le capital autorisé peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre II. Administration, Surveillance

Art. 4. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée de 3 membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administrateur pour être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

Art. 5. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiquée dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit ou téléfax étant admis. La présence peut également être assurée par téléphone ou vidéo conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voie de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, dans les mêmes conditions, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou plusieurs écrits ou par téléfax ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu.

- **Art. 6.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.
- Art. 7. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Le conseil d'administration peut également déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de 2 administrateurs, ou encore par la signature individuelle du préposé à la gestion journalière, dans les limites de ses pouvoirs, ou par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

- **Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué ou l'administrateur unique.
- **Art. 9.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.



Art. 10. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III. Assemblée générale et Répartition des bénéfices

Art. 11. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

- Art. 12. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier vendredi du mois de juin de chaque année, à 11h00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 13. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre IV. Exercice social, Dissolution

- Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- Art. 15. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V. Disposition générale

Art. 16. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.
- 2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2013.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant été établis, la société comparante, à savoir VASCO S.A, précitée, déclare souscrire à toutes les 100 actions représentant l'intégralité du capital social.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500 euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualité qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'adresse de la société est fixée à 34-36 Parc d'activités Capellen, L-8308 Capellen, Luxembourg.

L'assemblée autorise le conseil d'administration ou l'administrateur unique de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.



Deuxième résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui de réviseur d'entreprise à un.

Troisième résolution

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Koenraad STANDAERT, administrateur, demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen;
- Monsieur David LUTTY, administrateur, demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen;
- Monsieur Johan VAN BOXSTAEL, employé privé, demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 34-36 Parc d'Activités Capellen.

Est nommé Président du conseil d'administration et administrateur délégué:

- Monsieur Koenraad STANDAERT, prénommé.

Quatrième résolution

Est nommé réviseur d'entreprise:

GRANT THORNTON LUXAUDIT S.A. with registered office at 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 43298.

Cinquième résolution

Les mandats des administrateurs du président du conseil d'administration de l'administrateur-délégué et du réviseur d'entreprise expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2017.

Sixième résolution

En vertu de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en vertu de l'article six des présents statuts, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes du conseil d'administration.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte a été rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Standaert, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2011. Relation: EAC/ 2011/ 16759. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 décembre 2011.

Référence de publication: 2011171472/408.

(110199405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Rochelux S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 35.011.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

FIDUPAR

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011172641/14.

(110200402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.



Rotarex Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 42.556.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011172647/10.

(110200945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

"Whitehill Capital", Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 91.964.

Auszug aus dem Beschluss der ausserordentlichen Gesellschafter Versammlung welche am 05.09.2011 in Luxembourg stattfand;

Die Aktionäre der Firma Whitehill S.A. beschliessen:

Die Firma Autonome de Révision; mit dem Sitz 74, Rue de Merl, L - 2146 Luxembourg wurde mit sofortiger Wirkung als Commissaire aux compte abgesetzt.

Als neuer Commissaire aux compte wurde mit sofortiger Wirkung Herr Gérard Decker, 1A, rue Jules Wilhem, L - 2728 Luxembourg, benannt.

Die Vollmacht des neu bestellten Commissaire aux compte endet mit der Generalversammlung für das Jahr 2011 der Aktionäre die im Jahre 2012 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 19.12.2011.

Référence de publication: 2011173890/17.

(110202727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

LSREF2 Lux Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 165.282.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the ninth day of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 91.796, duly represented by Mr Philippe Jusseau, here represented by Mrs Jessica Cherain, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on December 7 th, 2011.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

- **Art. 1.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act), as well as by the present articles (hereafter the Company).
- **Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the creation, acquisition, holding and/or disposal, in any form and by any means, of participations, rights and interests in, and obligations of, any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, and the administration, management, control and/or development of those participations, rights, interests and obligations.

The Company may, by any means whatsoever, use its funds to establish, manage, develop and/or dispose of all of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and/or dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, to participate in the creation, acquisition, development and/or control of any



form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, to acquire by any means, establish, own, manage, develop and/or dispose of any portfolio of securities and intellectual property rights of whatever origin and to realise them by way of sale, transfer, assignment, exchange or otherwise.

The Company may give guarantees and/or grant security in favour of third parties to secure its obligations and/or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies and any other company, pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets and grant loans, advances and/or assistance, in any form whatsoever, to its subsidiaries, affiliated companies and third parties.

The Company may take any measure and carry out any operation, including but not limited to commercial, industrial, financial, personal and real estate operations, which are directly or indirectly connected with, or may favour the development of, its corporate purpose.

- Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. The Company will have the name of "LSREF2 Lux Investments II S.à r.l.".
- Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

- **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand and five hundred euro), represented by 100 (one hundred) shares having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) per share each.
- **Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.
- **Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- **Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
 - Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Companies Act.

- **Art. 11.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.
- **Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for



individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their votes by telephone confirmed in writing. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

- **Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.
 - Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

- Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.
- **Art. 16.** Each year, with reference to thirty-first December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

- **Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.
- **Art. 18.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.
- **Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Companies Act, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All the 100 (one hundred) shares have been subscribed and fully paid-up via contribution in cash by Lone Star Capital Investments S.àr.I., prequalified, so that the sum of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2011.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,300 (one thousand three hundred euro).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

- 1. The number of managers is set at three. The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:
- Mr Michael Duke Thomson, attorney, whose professional address is at 2711 N. Haskell Avenue, Suite 1700, USA, Texas, 75204 Dallas;
 - Mr Philippe Detournay, company director, whose professional address at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;
 - -Mr Philippe Jusseau, accountant, whose professional address is at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.
 - 2. The registered office is established at 7, rue Robert Stümper, L2557 Luxembourg.



The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mil onze, le neuf décembre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, dûement représentée par M. Philippe Jusseau, ici représentée par Mme Jessica Cherain, employée, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 7 décembre 2011.

Ladite procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

- **Art. 1** er . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) ainsi que les présents statuts (ci-après, la Société).
- **Art. 2.** La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la constitution, l'acquisition, la détention et/ou la cession, sous quelque forme que ce soit et selon tous les moyens, de participations, droits et intérêts et obligations, dans toute société et entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, droits, intérêts et obligations.

La Société peut utiliser ses fonds par tous les moyes pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, pour acquérir par tout moyen, établir, détenir, gérer, développer et cendre tout portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La société est dénommée "LSREF2 Lux Investments II S.à r.l."
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés. Il peut être transféré dans la commune de Luxembourg par une décision du conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

- **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de 125 EUR (cent vingt-cinq euros) chacune.
- **Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.
- **Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.
- **Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.



Art. 10. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la Loi de 1915.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un gérant quelconque.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également émettre leur vote par téléphone, moyennant une confirmation écrite. Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir validement que si au moins la majorité des membres du conseil est présente ou représentée au conseil de gérance.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature.

- **Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.
 - Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

- Art. 15. L'année sociale de la Société commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 16.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.



- **Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- **Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et Libération

Toutes les 100 (cent) parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées par apport en espèces par Lone Star Capital Investments S.à r.l., précitée, de sorte que la somme de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2011.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement 1.300 EUR (mille trois cents euros).

Assemblée générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre de gérants est fixé à trois. Sont nommés membres du conseil de gérance, pour une durée indéterminée:
- Monsieur Michael Duke Thomson, avocat, dont l'adresse professionnelle est à 2711, N. Haskell Avenue, Suite 1700, USA, Texas, 75204 Dallas;
- Monsieur Philippe Detournay, directeur de sociétés, dont l'adresse professionnelle est au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;
- Monsieur Philippe Jusseau, comptable, dont l'adresse professionnelle est au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.
 - 2. Le siège social de la société est établi au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Cherain et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 décembre 2011. LAC/2011/55486. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Référence de publication: 2011171800/283.

(110199727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Rollonberry Two Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 135.025.

Aux associés

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 9 décembre 2011.

Rollonberry Two Limited S.àr.l.

Christian BÜHLMANN

Gérant

Référence de publication: 2011172642/14.

(110200598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.



Rollonberry Two Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 135.025.

Aux associés

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 9 décembre 2011. Rollonberry Two Limited S.à r.l.

David HEANEY

Gérant

Référence de publication: 2011172643/14.

(110200598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Solidus S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 15.614.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg Signature

Référence de publication: 2011172684/13.

(110200568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

VCP VII Luxco 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 148.063.798,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 156.876.

In the year two thousand and eleven, on the ninth day of the month of November.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

1. Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Eschsur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

2. Vision Capital Partners VII B LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 1507,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Eschsur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

3. Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stumper, L 2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.000, with a share capital of thirty-four million four hundred four thousand one hundred twentyseven Euro (EUR 34,404,127.-),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Eschsur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

4. Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office 7a, rue Robert Stumper, L 2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies



under number B 161.003, with a share capital of thirty-four million four hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 34,404,127.-),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

5. Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stumper, L 2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.004, with a share capital of thirty-four million four hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 34,404,127.-),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Eschsur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal, and

6. Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office 7a, rue Robert Stumper, L 2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.008, with a share capital of thirty-four million four hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 34,404,127.-),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

- I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing parties declare being the shareholders (the Shareholders) of VCP VII Luxco 6 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stumper, L 2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 11 October 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2854 dated 29 December 2010, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 156.876 (the Company). The Company's articles of association (the Articles) have been amended for the last time by a deed drawn up by the undersigned notary on 20 September 2011, in the process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.
- III. The appearing parties, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

- 1. To increase the Company's share capital by an amount of three million two hundred thousand Euro (EUR 3,200,000.-) so as to raise it from its current amount of one hundred forty-four million eight hundred sixty-three thousand seven hundred ninety-eight Euro (EUR 144,863,798.-), to one hundred forty-eight million sixty-three thousand seven hundred ninetyeight Euro (EUR 148,063,798.-) represented by thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class A Shares, thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class B Shares, thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class C Shares, thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class D Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class E Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class F Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred forty-seven thousand four hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class I Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class I Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class I Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class I Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class I Shares, and twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined in the Articles.
- 2. To issue eight hundred thousand (800,000) Class A Shares, eight hundred thousand (800,000) Class B Shares, eight hundred thousand (800,000) Class C Shares, and eight hundred thousand (800,000) Class D Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined in the Articles.
 - 3. To accept the subscription of:
- (i) eight hundred thousand (800,000) Class A Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stumper, L 2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.000, with a share capital of thirty-four million four hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 34,404,127.-) (Bermuda 1) by a contribution in cash of a total amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-) and to allocate such Class A Shares to Bermuda 1;
- (ii) eight hundred thousand (800,000) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stumper, L 2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B



161.003, with a share capital of thirty-four million four hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 34,404,127.-) (Bermuda 2) by a contribution in cash of a total amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-) and to allocate such Class B Shares to Bermuda 2;

- (iii) eight hundred thousand (800,000) Class C Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stumper, L 2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.004, with a share capital of thirty-four million four hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 34,404,127.-) (Bermuda 3) by a contribution in cash of a total amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-) and to allocate such Class C Shares to Bermuda 3; and
- (iv) eight hundred thousand (800,000) Class D Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stumper, L 2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.008, with a share capital of thirty-four million four hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 34,404,127.-) (Bermuda 4) by a contribution in cash of a total amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-) and to allocate such Class D Shares to Bermuda 4;
- 4. To amend article 6.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital to be adopted under items 1 to 3.
 - 5. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions

First resolution

The general meeting of the Shareholders RESOLVES to increase the Company's share capital by an amount of three million two hundred thousand Euro (EUR 3,200,000.-) so as to raise it from its current amount of one hundred forty-four million eight hundred sixty-three thousand seven hundred ninety-eight Euro (EUR 144,863,798.-), to one hundred forty-eight million sixty-three thousand seven hundred ninety-eight Euro (EUR 148,063,798.-) represented by thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class A Shares, thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class B Shares, thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class C Shares, thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class D Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixtyfive (1,747,465) Class E Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class F Shares, one million seven hundred sixty-five (1,747,465) Class H Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class H Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class H Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class I Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class I Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class I Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class I Shares, and twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined in the Articles.

Second resolution

The general meeting of the Shareholders RESOLVES to issue eight hundred thousand (800,000) Class A Shares, eight hundred thousand (800,000) Class B Shares, eight hundred thousand (800,000) Class C Shares, and eight hundred thousand (800,000) Class D Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined in the Articles.

Third resolution

The general meeting of the Shareholders RESOLVES to accept and record the following subscriptions for and the full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon,

Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., represented as stated above, declares to subscribe for eight hundred thousand (800,000) newly issued Class A Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash of a total amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-).

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l represented as stated above, declares to subscribe for eight hundred thousand (800,000) newly issued Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash of a total amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-).

Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., represented as stated above, declares to subscribe for eight hundred thousand (800,000) newly issued Class C Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash of a total amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-).



Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., represented as stated above, by virtue of a proxy given under private seal declares to subscribe for eight hundred thousand (800,000) newly issued Class D Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash of a total amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-).

The amount of three million two hundred thousand Euro (EUR 3,200,000.-) is at the disposal of the Company.

Fourth resolution

The general meeting of the Shareholders RESOLVES to amend article 6.1 of the articles of association of the Company which shall forthwith read as follows:

- "6.1. The share capital of the Company is set at one hundred forty-eight million sixty-three thousand seven hundred ninety-eight Euro (EUR 148,063,798.-) represented by thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class A Shares, thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class B Shares, thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class C Shares, thirty-four million three hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (34,391,627) Class D Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class E Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class G Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class G Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class H Shares, one million seven hundred forty-seven thousand four hundred sixty-five (1,747,465) Class J Shares, and twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up, and each class of Tracker Shares shall track the performance and returns of a particular asset or assets of the Company in accordance with the following tracking stock scheme (the Tracking Stock Scheme):
- the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares (the Class A-D Shares), shall together track the performance and returns of all rights and interests of the Company in the class A shares, class B shares, class C shares and class D shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by its subsidiary, namely Bormioli Rocco Holdings S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 148.565 (Bermuda SA);
- the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares (the Class E-J Shares) shall together track the performance and returns of all rights and interests of the Company in the class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by Bermuda SA; and
- the Ordinary Shares shall track any other profits or returns that are not tracked by the Class A-D Shares and the Class E-J Shares."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand five hundred euro (\leq 3,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le neuvième jour de novembre,

par devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social est établi à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2. Vision Capital Partners VII B LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social est établi à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 1507,



ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

3. Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.000 et disposant d'un capital social de trente-quatre millions quatre cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 34.404.127),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

4. Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.003 et disposant d'un capital social de trente-quatre millions quatre cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 34.404.127),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

5. Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.004 et disposant d'un capital social de trente-quatre millions quatre cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 34.404.127),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

6. Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.008 et disposant d'un capital social de trente-quatre millions quatre cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 34.404.127),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

- I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités d'enregistrement.
- II. Les comparantes déclarent être les associés (les Associés) de VCP VII Luxco 6 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte du 11 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 2854 du 29 décembre 2010, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.876 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois par un acte établi par le notaire instrumentant en date du 20 septembre 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Les comparantes, représentées comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être pleinement informées des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois millions deux cent mille euros (EUR 3.200.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent quarante-quatre millions huit cent soixante-trois mille sept cent quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 144.863.798,-) à cent quarante-huit millions soixante-trois mille sept cent quatrevingt-dix-huit euros (EUR 148.063.798,-) représenté par trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe A, trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe B, trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe C, trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe D, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe E, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe G, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe H, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Cl
- 2. Emission de huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe A, huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe B, huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe C, huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe D, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations tels que définis ci-après.
 - 3. Acceptation de la souscription suivante:



i. huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, par Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.000 et disposant d'un capital social de trente-quatre millions quatre cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 34.404.127) (Bermuda 1) par un apport en numéraire d'un montant total de huit cent mille euros (EUR 800.000,-) et affectation de ces Parts Sociales de Classe A à Bermuda 1;

ii. huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, par Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.003 et disposant d'un capital social de trente-quatre millions quatre cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 34.404.127) (Bermuda 2) par un apport en numéraire d'un montant total de huit cent mille euros (EUR 800.000,-) et affectation de ces Parts Sociales de Classe B à Bermuda 2:

iii. huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe C, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, par Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.004 et disposant d'un capital social de trente-quatre millions quatre cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 34.404.127) (Bermuda 3) par un apport en numéraire d'un montant total de huit cent mille euros (EUR 800.000,-) et affectation de ces Parts Sociales de Classe C à Bermuda 3;

iv. huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe D, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, par Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.008 et disposant d'un capital social de trente-quatre millions quatre cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 34.404.127) (Bermuda 4) par un apport en numéraire d'un montant total de huit cent mille euros (EUR 800.000,-) et affectation de ces Parts Sociales de Classe D à Bermuda 4;

- 4. Modification de l'article 6.1 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital social adoptée aux points 1 à 3.
 - 5. Divers.

ont requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Premières résolution

L'assemblée générale des Associés DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois millions deux cent mille euros (EUR 3.200.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent quarante-quatre millions huit cent soixante-trois mille sept cent quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 144.863.798,-) à cent quarante-huit millions soixante-trois mille sept cent quatre-vingtdix-huit euros (EUR 148.063.798,-) représenté par trente-quatre millions trois cent quatre-vingtonze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe A, trente-quatre millions trois cent quatre-vingtonze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe B, trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe C, trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe D, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe E, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe G, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe H, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-ci

Deuxième résolution

L'assemblée générale des Associés DECIDE d'émettre huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe A, huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe B, huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe C, huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe D, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations tels que définis ci-après.

Troisième résolution

L'assemblée générale des Associés DECIDE d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Souscription - Libération

Sur ces faits,

Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et les libère par un apport en numéraire d'un montant total huit cent mille euros (EUR 800.000).

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et les libère par un apport en numéraire d'un montant total huit cent mille euros (EUR 800.000).

Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe C, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et les libère par un apport en numéraire d'un montant total huit cent mille euros (EUR 800.000).

Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à huit cent mille (800.000) Parts Sociales de Classe D, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et les libère par un apport en numéraire d'un montant total huit cent mille euros (EUR 800.000).

Le montant de trois millions deux cent mille euros (EUR 3.200.000,-) est à la disposition de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des Associés de modifier l'article 6.1 des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

- "6.1. Le capital social de la Société est fixé à cent quarante-huit millions soixante-trois mille sept cent quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 148.063.798,-) représenté par trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe A, trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe B, trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe C, trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-sept (34.391.627) Parts Sociales de Classe D, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe E, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe G, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe H, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un million sept cent quarante-sept mille quatre cent soixante-cinq (1.747.465) Parts Sociales de Classe I, un milli
- Les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D (les Parts Sociales des Classes A à D) traceront ensemble la performance et le rendement de tous les droits et intérêts de la Société dans les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C et les Parts Sociales de Classe D, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, émises dans le temps par sa filiale, soit Bormioli Rocco Holdings S.A., une société anonyme constituée selon le droit du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 7A, rue Robert Stümper, L2557 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.565 (Bermuda S.A.);
- Les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J (les Parts Sociales des Classes E à J) traceront ensemble la performance et le rendement de tous les droits et intérêts de la Société dans les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, émises dans le temps par Bermuda S.A.: et
- Les Parts Sociales Ordinaires traceront tous les autres bénéfices et rendements qui ne sont pas tracés par les Parts Sociales des Classes A à D et les Parts Sociales des Classes E à J.»

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison de cet acte sont estimés à environ trois mille cinq cents euros (€ 3.500,-)

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande des mêmes comparantes et, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.



Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 novembre 2011. Relation: EAC/2011/15387. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011169932/374.

(110197278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

Rollonberry Two Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 135.025.

Aux associés

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 9 décembre 2011.

Rollonberry Two Limited S.à r.l.

Martin J. PUGH

Gérant

Référence de publication: 2011172644/14.

(110200598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Rollonberry Two Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 135.025.

Aux associés

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 9 décembre 2011.

Rollonberry Two Limited S.à r.l.

Alexandre TASKIRAN

Gérant

Référence de publication: 2011172645/14.

(110200598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Rotarex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, rue de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 30.984.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011172648/10.

(110200936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Rude Mood, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 38, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 92.919.

Le Bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/12/2011.

Référence de publication: 2011172650/10.

(110200948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.



S.Tile Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.201.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011172652/9.

(110200590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Delta International Investments S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 106.827.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 15 décembre 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- S.A. DELTA INTERNATIONAL INVESTMENTS, avec siège social à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond, dénoncé le 26 novembre 2008.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH premier juge, et liquidateur Maître Florence GIANNETTI LANG avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 5 janvier 2012 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Maître GIANNETTI LANG

Le liquidateur

Référence de publication: 2011174714/19.

(110203399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Sant Topco Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.451.

Les comptes annuels audités de la société au 31 décembre 2010 avec le rapport du réviseur d'entreprises agrée ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011172654/12.

(110200641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Sant Topco Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.451.

Les comptes annuels consolidés et audités de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011172655/12.

(110200681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.



Sant Topco Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.448.

Les comptes annuels audités de la société au 31 décembre 2010 avec le rapport du réviseur d'entreprises agrée ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2011172656/12.

(110200665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Sant Topco Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.448.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2009 avec le rapport du réviseur d'entreprises agrée ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2011172657/12.

(110200666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

PHM Holdco 14 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 41.147,89.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 158.485.

In the year two thousand and eleven, on the twenty ninth of November.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of PHM Holdco 14 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 68-70, Boulevard de la Pétrusse, in L-2320 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 158485 and with a share capital of USD 41,123 (forty one thousand one hundred and twenty three United States Dollars) (the Company). The Company was incorporated on 14 January 2011 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, which deed has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations -N°797 of 22 April 2011 and whose articles of association (the Articles) have been amended for the last time on 25 August 2011 pursuant to a deed of Maître Francis Kesseler, notary residing in Eschsur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, which deed has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations -N° 2861 of 23 November 2011.

THERE APPEARED:

Pamplona Capital Partners II L.P., a Cayman Islands exempted partnership, having its registered office at C/O Mourant Ozannes Corporate Services (Cayman) Ltd, Harbour Centre, 42, North Church Street, PO Box 1348, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands, registered under the number MC21085, acting through its general partner Pamplona Equity Advisors II Ltd. (the Sole Shareholder),

hereby represented by Lynn Elvinger, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that all the 2,940,910 (two million nine hundred and forty thousand nine hundred and ten) shares with a nominal value of USD 0.013983 (zero point zero one three nine eight three United States Dollars) each, representing the entire share capital of the Company amounting to USD 41,123 (forty one thousand one hundred and twenty three United States Dollars) are represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda;



- II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:
- 1. Waiver of the convening notice;
- 2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 24.89 (twenty four United States Dollars and eighty nine cents) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of USD 41,123 (forty one thousand one hundred and twenty three United States Dollars) to an amount of USD 41,147.89 (forty one thousand one hundred and forty seven United States Dollars and eighty nine cents) by way of the issuance of 1,780 (one thousand seven hundred and eighty) new shares of the Company having a nominal value of USD 0.013983 (zero point zero one three nine eight three United States Dollars) each, together with a share premium;
 - 3. Subscription to and payment in kind of the share capital increase specified under item 2. above;
- 4. Subsequent amendment of article 5, paragraph 1, of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 2. and item 3. above;
- 5. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to individually proceed in the name and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company, the registration of the changes required by the matters set out in items 2. to 4. above and to see to any formalities in connection therewith; and
 - 6 Miscellaneous
 - III. that after deliberation the Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Sole Shareholder waives the convening notice, the Sole Shareholder considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 24.89 (twenty four United States Dollars and eighty nine cents) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of USD 41,123 (forty one thousand one hundred and twenty three United States Dollars) to an amount of USD 41,147.89 (forty one thousand one hundred and forty seven United States Dollars and eighty nine cents) and to increase the share premium of the Company from its present amount of USD 223,078,436.00 (two hundred and twenty three million seventy eight thousand four hundred and thirty six United States Dollars) to an amount of USD 223,213,488.39 (two hundred and twenty three million two hundred and thirteen thousand four hundred and eighty eight United States Dollars and thirty nine cents) by way of the issuance of 1,780 (one thousand seven hundred and eighty) new shares of the Company having a nominal value of USD 0.013983 (zero point zero one three nine eight three United States Dollars) each, together with a share premium of USD 135,052.39 (one hundred and thirty five thousand fifty two United States Dollars and thirty nine cents).

Third resolution

The Sole Shareholder accepts the subscription to the increase of the share capital and its full payment as follows:

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder, here represented as aforementioned, hereby declares to subscribe to the increase of the share capital of the Company represented by the issuance of:

- 178 (one hundred and seventy eight) Class A Shares,
- 178 (one hundred and seventy eight) Class B Shares,
- 178 (one hundred and seventy eight) Class C Shares,
- 178 (one hundred and seventy eight) Class D Shares,
- 178 (one hundred and seventy eight) Class E Shares,
- 178 (one hundred and seventy eight) Class F Shares,
- 178 (one hundred and seventy eight) Class G Shares,
- 178 (one hundred and seventy eight) Class H Shares,
- 178 (one hundred and seventy eight) Class I Shares, and
- 178 (one hundred and seventy eight) Class | Shares,

having a nominal value of USD 0.013983 (zero point zero one three nine eight three United States Dollars) each and to fully pay them up by way of a contribution in kind (the Contribution in Kind) consisting of two receivables in a total amount of USD 135,077.28 (one hundred and thirty five thousand seventy seven United States Dollars and twenty eight cents) each held against the Company (the Receivables).

The contribution in kind shall be allocated as follows:



- (i) an amount of USD 24.89 (twenty four United States Dollars and eighty nine cents) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company; and
- (ii) the remaining balance in an amount of USD 135,052.39 (one hundred and thirty five thousand fifty two United States Dollars and thirty nine cents) is to be allocated to the share premium reserve of the Company.

The ownership, transferability, certainty, liquidity and valuation of the Receivables contributed to the Company by the Sole Shareholder are supported by a valuation certificate issued by the management of the Sole Shareholder and countersigned by the management of the Company (the Certificate) which confirms inter alia that the aggregate total value of the Receivables amounts to at least USD 135,077.28 (one hundred and thirty five thousand seventy seven United States Dollars and twenty eight cents) and that the Receivables are freely transferable to the Company.

A copy of the Certificate, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting in the name and on behalf of the Sole Shareholder and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5, paragraph 1, of the Articles in order to reflect the above increase of the share capital of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at USD 41,147.89 (forty one thousand one hundred and forty seven United States Dollars and eighty nine cents) represented by 2,942,690 (two million nine hundred and forty two thousand six hundred and ninety) Shares with a nominal value of USD 0.013983 (zero point zero one three nine eight three United States Dollars) each, divided into

- 2,004,269 (two million four thousand two hundred and sixty nine) Class A Shares,
- 104,269 (one hundred and four thousand two hundred and sixty nine) Class B Shares,
- 104, 269 (one hundred and four thousand two hundred and sixty nine) Class C Shares,
- 104, 269 (one hundred and four thousand two hundred and sixty nine) Class D Shares,
- 104, 269 (one hundred and four thousand two hundred and sixty nine) Class E Shares,
- 104, 269 (one hundred and four thousand two hundred and sixty nine) Class F Shares,
- 104, 269 (one hundred and four thousand two hundred and sixty nine) Class G Shares,
- 104, 269 (one hundred and four thousand two hundred and sixty nine) Class H Shares,
- 104, 269 (one hundred and four thousand two hundred and sixty nine) Class I Shares, and
- 104, 269 (one hundred and four thousand two hundred and sixty nine) Class J Shares,

each having a nominal value of USD 0.013983 (zero point zero one three nine eight three United States Dollars) and with such rights and obligations as set out in the present Articles. Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J are each a Class of Share and together the Classes of Shares.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve."

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to, each acting individually, under their sole signature, proceed in the name and on behalf of the Company, to the registration in the share register of the Company (including for the avoidance of any doubt the signature of said register) of the changes mentioned under the resolutions above.

The Sole Shareholder further resolves to grant power and authority to any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see to any formalities in connection with the issuance of the new shares of the Company to the Sole Shareholder with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and more generally, to accomplish any formalities which may be necessary or useful in connection with the implementation of the above resolutions.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is approximately EUR 1,800..

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.



The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de PHM Holdco 14 S.àr.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158485 et ayant un capital social de 41,123 USD (quarante et un mille cent vingt-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique) (la Société). La Société a été constituée le 14 janvier 2011 par un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, selon un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations – N° 797 du 22 avril 2011 et dont les statuts (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 25 août 2011 selon un acte de Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations – N° 2861 du 23 novembre 2011.

A comparu:

Pamplona Capital Partners II LP, une société des Îles Cayman, ayant son siège social au C/O Mourant Ozannes Corporate Services (Cayman) Ltd, Harbour Centre, 42 North Church Street, PO Box 1348, Grand Cayman, KY1-1108, Îles Cayman, enregistré sous le numéro MC21085, agissant par son associé commandité Pamplona Equity Advisors II Ltd. (l'Associé Unique),

ci-après représentée par Lynn Elvinger, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

- L'Associé Unique, représenté comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:
- I. Que toutes les 2.940.910 (deux millions neuf cent quarante mille neuf cent dix) parts sociales d'une valeur nominale de 0,013983 USD (zéro virgule zéro un trois neuf huit trois dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société s'élevant à 41.123 USD (quarante et un mille cent vingt-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique), sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est dès lors valablement constituée et peut délibérer des points de l'ordre du jour reproduit ci-après;
 - II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
 - 1. Renonciation aux formalités de convocation;
- 2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 24,89 USD (vingt quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre-vingt neuf cents) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de 41.123 USD (quarante et un mille cent vingt-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique) à un montant de 41.147,89 USD (quarante-et-un mille cent quarante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre-vingt neuf cents), par l'émission de 1.780 (mille sept cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 0,013983 USD (zéro virgule zéro treize mille neuf cent quatre-vingt trois dollars des Etats-Unis d'Amérique), ensemble avec une prime d'émission;
 - 3. Souscription et paiement en nature de l'augmentation du capital social mentionné au point 2. ci-dessus;
- 4. Modification consécutive de l'article 5, paragraphe 1, des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. et au point 3. ci-dessus;
- 5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des parts sociales nouvellement émises, l'enregistrement des modifications requises par les points 2. à 4. ci-dessus, et d'accomplir toutes formalités y relatives; et
 - 6. Divers.
 - III. qu'après délibération l'Assemblée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considère comme dûment convoqué et déclare avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 24,89 USD (vingt quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre-vingt neuf cents) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de 41.123 USD (quarante et un mille cent vingt-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique) à un montant de 41.147,89 USD



(quarante et un mille cent quarante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre-vingt neuf cents) et d'augmenter la prime d'émission de la Société de son montant actuel de 223.078.436,00 USD (deux cent vingt-trois millions soixante-dix huit mille quatre cent trente-six dollars des Etats-Unis d'Amérique) à un montant de 223.213.488,39 USD (deux cent vingt-trois millions deux cent treize mille quatre cent quatre-vingt huit dollars des Etats-Unis d'Amérique et trente-neuf cents) par l'émission de 1.780 (mille sept cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 0,013983 USD (zéro virgule zéro treize mille neuf cent quatre-vingt trois dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune, ensemble avec une prime d'émission de 135.052,39 USD (cent trente-cinq mille cinquante-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique et trente-neuf cents).

Troisième résolution

L'Associé Unique approuve la souscription de l'augmentation de capital et sa libération de la manière suivante:

Intervention - Souscription - Libération

L'Associé Unique, représenté comme mentionné ci-avant, déclare souscrire à l'augmentation du capital social de la Société représentée par l'émission de

- 178 (cent soixante-dix huit) parts sociales de catégorie A,
- 178 (cent soixante-dix huit) parts sociales de catégorie B,
- 178 (cent soixante-dix huit) parts sociales de catégorie C,
- 178 (cent soixante-dix huit) parts sociales de catégorie D,
- 178 (cent soixante-dix huit) parts sociales de catégorie E,
- 178 (cent soixante-dix huit) parts sociales de catégorie F,
- 178 (cent soixante-dix huit) parts sociales de catégorie G,
- 178 (cent soixante-dix huit) parts sociales de catégorie H,
- 178 (cent soixante-dix huit) parts sociales de catégorie I, et
- 178 (cent soixante-dix huit) parts sociales de catégorie J

ayant une valeur nominale de USD 0,013983 (zéro virgule zéro treize mille neuf cent quatre-vingt trois dollars des Etats-Unis d'Amérique) et de les libérer par le biais d'une contribution en nature (la Contribution en Nature) constituée de deux créances d'un montant total de 135.077,28 USD (cent trente-cinq mille soixante-dix sept dollars des Etats-Unis d'Amérique et vingt-huit cents) chacune détenues contre la Société (les Créances).

L'apport en espèce devra être alloué comme suit:

- (i) un montant de 24,89 USD (vingt quatre Dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre-vingt neuf cents) sera attribué au compte de capital social de la Société; et
- (ii) un montant de 135.052,39 USD (cent trente-cinq mille cinquante-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique et trenteneuf cents) sera attribué à la réserve de prime d'émission de la Société.

La propriété, la transférabilité, la certitude, liquidité et évaluation des Créances apportées à la Société par l'Associé Unique sont fondées sur un certificat d'évaluation émis par la direction de l'Associé Unique et contresigné par la direction de la Société (le Certificat) qui confirme entre autre que la valeur globale des Créances se monte à au moins 135.077.28 USD (cent trente-cinq mille soixante-dix sept dollars des Etats-Unis d'Amérique et vingt-huit cents) et que les Créances sont librement transférable à la Société.

Une copie du certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant au nom et à la place de l'Associé Unique et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5, paragraphe 1, des Statuts afin d'y refléter l'augmentation de capital social de la Société ci-dessus, de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social émis de la Société est établi à 41.147,89 USD (quarante et un mille cent quarante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre-vingt neuf cents) représenté par 2.942.690 (deux millions neuf cent quarante-deux mille six cent quatre-vingt dix) parts Sociales de la Société ayant une valeur nominale de 0,013983 USD (zéro virgule zéro treize mille neuf cent quatre-vingt trois Dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune, divisé en:

- 2.004.269 (deux millions quatre mille deux cent soixante-neuf) Parts Sociales de Catégorie A,
- 104.269 (cent quatre mille deux cent soixante-neuf) Parts Sociales de Catégorie B,
- 104.269 (cent quatre mille deux cent soixante-neuf) Parts Sociales de Catégorie C,
- 104.269 (cent quatre mille deux cent soixante-neuf) Parts Sociales de Catégorie D,
- 104.269 (cent quatre mille deux cent soixante-neuf) Parts Sociales de Catégorie E,
- 104.269 (cent quatre mille deux cent soixante-neuf) Parts Sociales de Catégorie F,
- 104.269 (cent quatre mille deux cent soixante-neuf) Parts Sociales de Catégorie G,



- 104.269 (cent quatre mille deux cent soixante-neuf) Parts Sociales de Catégorie H,
- 104.269 (cent quatre mille deux cent soixante-neuf) Parts Sociales de Catégorie I, et
- 104.269 (cent quatre mille deux cent soixante-neuf) Parts Sociales de Catégorie J.

Chaque Part Sociale ayant une valeur nominale de 0,013983 USD (zéro virgule zéro treize mille neuf cent quatre-vingt trois Dollars des Etats-Unis d'Amérique) et les droits et obligations décrits dans les présents Statuts y sont attachés. Les Parts Sociales de Catégorie A, B, C, D, E, F, G, H, I et J représentent chacune une Catégorie de Parts Sociales et collectivement les Catégories de Parts Sociales.

En sus du capital social émis, un compte de prime d'émission peut être créé sur lequel seront versées les éventuelles primes d'émission payées sur les Parts Sociales en plus de leur valeur nominale. Les sommes figurant au crédit du compte de prime d'émission peuvent être utilisées pour financer les parts sociales que la Société souhaiterait racheter à son ou ses Associés, pour compenser d'éventuelles pertes nettes réalisées, effectuer des distributions au bénéfice du ou des Associés sous forme de dividendes ou affecter des fonds à la réserve légale."

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société de manière à refléter les modifications qui précèdent et donne pouvoir et autorise tout gérant de la Société et tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg afin de procéder individuellement, sous sa seule signature, au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société (en ce compris pour éviter toute ambiguïté la signature dudit registre) des modifications décidées sous les résolutions ci-dessus.

L'Associé Unique décide en outre d'accorder pouvoir et autorisation à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg pour accomplir les formalités nécessaires relatives à l'émission des nouvelles parts sociales de la Société à l'Associé Unique au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et concernant la publication dans le Mémorial C, Recueil des Société et Associations, et plus généralement d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue de l'accomplissement des résolutions ci-dessus.

Estimation des frais

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et frais qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ EUR 1.800..

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: L. ELVINGER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 décembre 2011. Relation: LAC/2011/54201. Reçu soixante-quinze euros (75,-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2011.

Référence de publication: 2011171937/292.

(110198938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Sabian Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 31.491.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/11/2011

L'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur, Madame Sylviane COURTOIS, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, en lieu et place de Monsieur Philippe SLENDZAK.

Le mandat d'administrateur ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011172669/12.

(110200466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.



Single Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 119.313.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011172661/10.

(110200956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Solar Semiconductor Lux OpCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 151.636.

Les comptes annuels au 31 Mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011172664/10.

(110200803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Soleo Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon.

R.C.S. Luxembourg B 164.405.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 décembre 2011

En date du 13 décembre 2011, le conseil d'administration s'est réuni au siège de la société et a pris la résolution suivante:

- La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou par la seule signature de l'administrateur délégué.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011172665/14.

(110200851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Bonhom Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 49.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 111.322.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du 21 novembre 2011 de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société Bonhom Luxembourg S.à r.l. que:

- 1. Monsieur Nicolas Fernand Paulmier a été révoqué du Conseil de Gérance de la Société avec effet immédiat suite à sa démission;
- 2. Monsieur Benoît Valentin né le 20 juillet 1968 à Saumur, France et ayant comme adresse professionnelle 4 Square Edouard VII, 75009 Paris, France, a été nommé gérant de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée;
- 3. Monsieur Pierre-Alexandre Richon né le 26 septembre 1982 à Thionville, France et ayant comme adresse professionnelle 4 rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg, a été nommé gérant de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2011.

Danielle Arendt-Michels.

Référence de publication: 2011174673/20.

(110203352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.



Sarigan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 115.854.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Référence de publication: 2011172670/10.

(110200737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Société Immobilière du Breedewee S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.

R.C.S. Luxembourg B 76.095.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 13 décembre 2011:

«Renouvelle le mandat des administrateurs avec effet au 14 juin 2011, chacun ayant pour adresse professionnelle le n ° 13 de la rue Large (Breedewee) à L-1917 Luxembourg;

Renouvelle le mandat, au 1 ^{er} janvier 2011, de la société G.T. Experts Comptables S.à.r.l., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, immatriculée auprès du registre de commerce de Luxembourg sous le n° B121917, en tant que Commissaire aux comptes;»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011172678/14.

(110201081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Sol & Style S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4974 Dippach, 3, rue de Holzem.

R.C.S. Luxembourg B 110.827.

Résolution prise par les associés

En date du 26 novembre 2011, les associés ont décidé d'accepter avec effet immédiat la démission de Monsieur Michel Gardien demeurant B-6860 Louftemont, 10, rue Albert 1 ^{er} au poste de gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sol & Style S.àr.l.

Référence de publication: 2011172680/12.

(110200320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Sonica Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 127.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011172686/10.

(110201153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Solero S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.842.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 août 2011

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SOLERO S.A., tenue en date du 31 août 2011, au siège social de la société, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

1. Renouvellement du mandat de l'administrateur Monsieur Jürgen Fischer, demeurant 82, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, pour une durée de six ans.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Solero S.A.

Référence de publication: 2011172682/14.

(110201227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

YG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 157.986.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société tenue en date du 15 décembre 2011

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Matthijs Bogers, demeurant professionnellement à 47 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, de ses fonctions gérant de la Société avec effet au 2 décembre 2011.

Le conseil de gérance de la de Société sera composé de 2 décembre 2011 comme suit:

- 1. Monsieur Stephen LAWRENCE (gérant)
- 2. Monsieur Neil James BARNETT (gérant)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011172938/16.

(110200834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Stalpa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1123 Luxembourg, 6, Plateau Altmünster.

R.C.S. Luxembourg B 111.622.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2011172688/14.

(110200565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

The Golden Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 153.358.

Les comptes de dissolution au 17 novembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011172693/11.

(110201102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Tecuman S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 110.070.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011172703/9.

(110201119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.



ECEF-IHV SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 146.903.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2011:

- Daniel Bley, résidant professionnellement au 2 boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommée administrateur de catégorie B de la société, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Stephanie Becker, avec effet au 18 novembre 2011.
- Le mandat de Daniel Bley prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.
- Jean-Daniel Borgeaud, résidant professionnellement au 45 Mount Street, 1 st Floor, London W1K 2RZ, Royaume-Uni, est nommée administrateur de catégorie A de la société, avec effet au 18 novembre 2011.
- Le mandat de Jean-Daniel Borgeaud prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 18 novembre 2011.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2011174720/20.

(110203206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

Transfinancière Européenne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 87.299.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011172712/11.

(110200558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Transglobal Properties Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 150.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011172713/10.

(110200620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Valfonds S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 240, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 21.092.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Pour la société

Sylvie MOUSEL-HUMMER

Liquidateur

Référence de publication: 2011172721/13.

(110200809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.



Modacin Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 559.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette. R.C.S. Luxembourg B 125.434.

EXTRAIT

Le 6 décembre 2011, l'Actionnaire unique de la société Modacin Luxembourg a pris les résolutions suivantes:

Monsieur Pierre-Alexandre Richon, né le 26 septembre 1982 à Thionville en France, ayant comme adresse professionnelle 4 rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg a été nommé gérant de classe A avec effet au 6 décembre 2011 et pour une durée indéterminée.

Monsieur Marc Lamberty, né le 10 octobre 1977 à Wittlich en Allemagne, ayant comme adresse professionnelle 4 rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg a été nommé gérant de classe A avec effet au 6 décembre 2011 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2011.

Modacin Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011174803/20.

(110203320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2011.

VBNT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 129.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011172722/10.

(110200509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Victory Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 120.438.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 12 décembre 2011

- Le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat du 25 rue Philippe II à L-2340 Luxembourg au 28 avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 décembre 2011.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011172725/13.

(110200189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Worldtec S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 69.787.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg. Signature.

Référence de publication: 2011172728/11.

(110200819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck